

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 048639

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6133 Société : RAM
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : BAYDOUZI KAMAL
Date de naissance : 18/07/62
Adresse : Quartier de Houtana S8ta Jnana
Im 26 Ap. 11 Cas
Tél. : 0661 33 9012 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
Date de consultation : 11/9/2023
Nom et prénom du malade : Baidouzi Kamel Samir Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Lupus systémique
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/10/23	C3		400 N/A	Professeur EL KABLI H. Médecine Interne INPE: 091031336

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

11/10/23 629,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire de Radiologie Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

25/10/23 B110 117,92
27/11/23 B30 32,16

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre AM PC IM IV Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

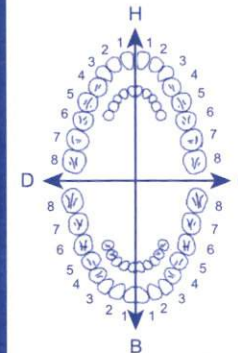
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



Coefficient DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

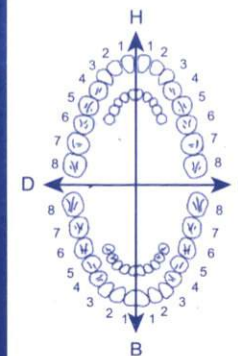
Coefficient DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Hassan El Kabli

Professeur de l'Enseignement
Supérieur
Médecine Interne

الأستاذ حسن القبلي

أستاذ التعليم العالي
الطب الباطني



Casablanca, le

الدار البيضاء، في

Nom :

Elimi Baydouni

Prénom :

Samia

Age :

Renseignements cliniques + Traitement en cours :

- ☒ NFS + Plaquettes
☐ Transaminases
☐ Groupe sanguin
☐ Ionogramme
☐ Calcium
- ☐ VS
☐ gGT
☐ T.P
☐ Na
☐ Electrophorèse des protides
- ☐ Glycémie
☐ Bilirubine
☐ T.C.A
☐ K
☐ Cl
- ☐ Urée
☐ Créatinine
☐ MDRD
☐ Ph. alcalines
☐ Fibrinogène
☐ Protides RA
- ☐ Ac urique
☐ Cholestérol T.
☐ Hémoglobines glycosylées : Hb A^{1c}
☐ Phosphore
☐ LDH
- ☐ CRP
☐ HDL
☐ Amylase
☐ Magnésium
☐ CPK
- ☐ Fer
☐ LDL
☐ CTF
- ☐ Triglycérides
☐ Amylase
☐ Ferritine
- ☐ TSU us
☐ FSH
☐ Prolactine
☐ Cortisol
- ☐ T4 libre
☐ LH
☐ Progestérone
☐ PTH
- ☐ T3 libre
☐ 17B oestradiol
☐ BHCG
☐ Testostérone
- ☐ SEROLOGIE :
☐ TPHA
☐ CMV
- ☐ VDRL
☐ Maladie de Lyme
- ☐ VIH
☐ HSV 1
☐ HSV 2
- ☐ Hépatite A :
☐ Hépatite B :
☐ Hépatite C :
- ☐ Ac HAV IGG
☐ Ag HBS
☐ Ag HBe
☐ Ac HCV
☐ Géntotype
- ☐ Ac HBs
☐ Ac HBe
☐ ARN qualitative
☐ FIBROTEST
- ☐ Ac HAV IGM
☐ Ac HBc
☐ ADN viral
☐ ARN quantitative
- ☐ Immuno-électrophorèse ou immuno-fixation
- ☐ Vitamine D3
- ☐ Latex
☐ Ac antinucléaires
☐ Ac anti-antigènes nucléaires solubles
- ☐ Waaler Rose
☐ Ac anti-DNA
- ☐ Facteurs rhumatoïdes
☐ Ac anti-peptides cycliques citrullinés
- ☐ SSA
☐ SSB
☐ Sm
☐ RNP
☐ JoL
☐ Sci 70
- ☐ Ac anti-phospholipides
☐ Complément
☐ ACE
☐ CA 125
☐ CYFRA 21-1
- ☐ CH 50
☐ AFP
☐ CA 15-3
☐ PSA
- ☐ Ac anti-cytoplasme des PNN (ANCA)
☐ C3
☐ C4
☐ B 2 microglobuline
☐ CA 19-9
☐ NSE
- ☒ Protéinurie de 24h
☐ Examen cytotactériologique des urines
☐ Autres analyses
- ☐ Compte d'Addis
☐ Antibiogramme

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SERIA
24, Rue Savoire, RDC de la Rés Savoire
20360 - Casablanca
TEL: 05 22 27 26 22 FAX: 05 22 27 78 87
contact@labdo-lbs.com

DLIMI SAMIHA

F

17-08-1980



2310251013

SCAN ORDO

Professeur EL KABLI H.
Médecine Interne
INPE: 091031336

Professeur Hassan El Kabli

Professeur de l'Enseignement
Supérieur
Médecine Interne



الأستاذ حسن القبلي

أستاذ التعليم العالي
الطب الباطني

Casablanca, le 11/9/23 في الدار البيضاء،

M^{me} Slimi Baiconri Samiha

29400

1) Coveram 10/10 14/1 x 3mm

2) Celap 500 14 x 2/1 x 5mm

15960

3) Cortamyl 5 14/1 x 3mm

8440

4) Calix 14/1 x 3mm

3000

5) Odes 14/1 x 1mm

2650

6) Glucosaline en local

3460

7) Kanix 14/1 x 5mm

62910

Professeur EL KABLI H.
Médecine Interne
Tél: 091031336

64, Bd. Omar El Idrissi (en face du jardin Murdoch) - Casablanca

PHARMACIE

PUISSANCE PHARMA

Angle Place et Rue Sidi Maârouf

Casablanca - Tél: 0522 28 05 86

FP: 346472771 - IF: 14447437

CNSS: 9318058 - RC: 285647

ICE: 000189678060003

Mail: hassanelkabli@gmail.com

COVERAM®
10 mg/10 mg
comprimés
Périndopril arginine / amlodipine

294,00

Cortancyl 5mg

30 Comprimés sécables

LOT : 22E004
PER : 06 2025

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 22DH80



6 118000 060345

Cortancyl 5mg

30 Comprimés sécables

LOT : 22E009
PER : 06 2025

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 22DH80



6 118000 060345

Cortancyl 5mg

30 Comprimés sécables

LOT : 22E007
PER : 06 2025

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 22DH80



6 118000 060345

Cortancyl 5mg

30 Comprimés sécables

LOT : 22E008
PER : 06 2025

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 22DH80



6 118000 060345

Cortancyl 5mg

30 Comprimés sécables

LOT : 22E004
PER : 05 2025

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 22DH80



6 118000 060345

Cortancyl 5mg

30 Comprimés sécables

LOT : 22E004
PER : 06 2025

CORTANCYL 5MG
CP SEC B30
P.P.V : 22DH80



6 118000 060345

Cortancyl® 5mg

Prednisone
Voie orale
30 Comprimés

2280

Lasilix® 40mg

Furosemide
Voie orale
20 comprimés sécables

LOT : 23E001
PER : 01 2027

LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V : 34DH60



6 118000 060468

CALCIFIX®
CALCIUM - VITAMINE D₃

CALCIFIX®
CALCIUM - VITAMINE D₃

4220

4220

CHAMUSCIC

Pommade

4650

Microgranules gastrorésistants en gelée

LOT 211538
EXP 05/2024
PPV 30.00DH



مختبر البيولوجيا سبتة للتحاليل الطبية والمتخصصة

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA d'analyses médicales et spécialisées

Dr.LOUAHABI Amal



Mme. DLIMI SAMIHA
29 ANGLE SEBTA IT PROVENCE APPT 11 ETAGE

FACTURE N° 231000451

Dossier : 2310251013 du : 25-10-2023 à 09:54



PPRESCRIPTEUR : Dr HASSAN EL KABLI

ACTE :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0177	Protéine (dosage)	B30	B
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B

FACTURATION:

Nombre B : 110 Nombre HN : 0 Actes en Dh : 0.00

Total en DH : 117.92

cent dix-sept dirhams quatre-vingt-douze centimes

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.
CASABLANCA, le Vendredi 10 Novembre 2023

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
Facturation
24, Rue Savoie - RDC de la Rés Savoie
20360 - Casablanca
TEL: 05 22 27 26 22 FAX: 05 22 27 78 87
Contact@labo-lbs.com





مختبر البيولوجيا سبتة للتحاليل الطبية والمتخصصة

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA d'analyses médicales et spécialisées

Dr.LOUAHABI Amal



Mme. DLIMI SAMIHA
29 ANGLE SEBTA IT PROVENCE APPT 11 ETAGE

FACTURE N° 231100110

Dossier : 2311070033 du : 07-11-2023 à 11:29



PPRESCRIPTEUR :

ACTE :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0177	Protéine (dosage)	B30	B

FACTURATION:

Nombre B : 30 Nombre HN : 0 Actes en Dh : 0.00

Total en DH : 32.16

trente-deux dirhams seize centimes

En vous remerciant pour votre confiance, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.
CASABLANCA, le Vendredi 10 Novembre 2023

LABORATOIRE DE BIOLOGIE SEBTA
Facturation
24, Rue Savoie, RDC de la Rés Savoie
20360 - Casablanca
TF : 05 22 27 26 22 FAX : 05 22 27 78 87
contact@labo-lbs.com



Mme. DLIMI SAMIHA
29 ANGLE SEBTA IT PROVENCE APPT 11 ETAGE



2311070033

Compte-rendu complet
A MAILER

DDN :17-08-1980
Dossier :2311070033
Du :07-11-2023 à 11:29
Prélèvement du :06-11-2023reçu dom

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

BIOCHIMIE URINAIRE

Diurèse des 24h

2.650 litres /
24h

25-10-2023
2.250

Recherche de protéines urinaire (Bandelette urinaire BAYER)

POSITIVE +

Protéinurie (échantillon)

(Chlorure de benzéthonium)

0.634 g/l
634.00 mg/l

25-10-2023
1.169

Protéinurie des 24h

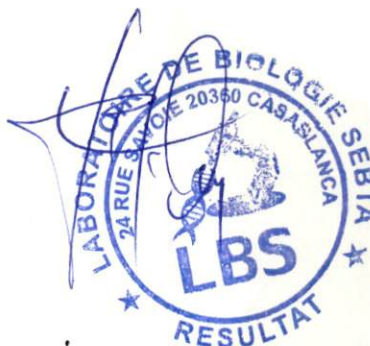
1 680 mg / 24h (<140)

2 630

Lors d'une grossesse normale, les protéines urinaires peuvent atteindre 300 mg/24h.

Edition validée par : REMPLACANT BIOLOGISTE

Ce prélèvement a été réalisé en dehors de notre laboratoire. Sa qualité et l'authenticité des renseignements fournis restent sous la responsabilité de la structure où il a été réalisé.



Dr EL KABLI HASSAN
CHU
2000 CASABLANCA



Mme. DLIMI SAMIHA
29 ANGLE SEBTA IT PROVENCE APPT 11 ETAGE



2310251013

Compte-rendu complet
A MAILER

DDN :17-08-1980
Dossier :2310251013
Du :25-10-2023 à 09:54
Prélèvement du :25-10-2023 au labo

Cher patient, nous vous remercions de votre confiance, et vous transmettons Vos résultats.

HEMATOCYTOLOGIE Echantillon sang total EDTA

HEMOGRAMME

SYSMEX XT 4000i, JAPON

			12-05-2022
Leucocytes :	2.79	Milles/ μ L (3.90-10.20)	3.59
Hématies :	3.02	Millions/ μ L (3.90-5.40)	3.24
Hémoglobine :	8.8	g/dL (12.0-15.6)	8.8
Hématocrite :	29.1	% (35.5-45.5)	30.0
VGM :	96.4	fL (80.0-99.0)	92.6
TCMH :	29.1	pg (27.0-33.5)	27.2
CCMH :	30.2	g/dL (30.0-36.0)	29.3
RDW :	12.2	% (0.0-18.5)	13.3
Polynucléaires Neutrophiles :	58.5	%	38.8
Soit:	1.63	Milles/ μ L (1.50-7.70)	1.39
Polynucléaires Eosinophiles :	1.4	%	1.1
Soit:	0.04	Milles/ μ L (0.02-1.10)	0.04
Polynucléaires Basophiles :	0.0	%	0.3
Soit:	0.00	Milles/ μ L (<0.35)	0.01
Lymphocytes :	30.8	%	50.1
Soit:	0.86	Milles/ μ L (>1.00)	1.80
Monocytes :	9.3	%	9.7
Soit:	0.26	Milles/ μ L (0.10-2.70)	0.35
IG%	0.7	%	0.6
Plaquettes :	203	Milles/ μ L (150-370)	225
VPM	9.3	fl	9.9



Examen de : **Mme. SAMIHA DLIMI (Née DLIMI)**
Dossier N° : 2310251013 du 25-10-2023

BIOCHIMIE URINAIRE

Diurèse des 24h		2.250 litres / 24h	14-04-2023 2.800
Recherche de proteines urinaire (Bandelette urinaire BAYER)		POSITIVE +	
Protéinurie (échantillon) (Chlorure de benzéthonium)		1.169 g/l 1 169.00 mg/l	14-04-2023 0.108
Protéinurie des 24h		2 630 mg / 24h (<140)	302

Lors d'une grossesse normale, les protéines urinaires peuvent atteindre 300 mg/24h.

Edition validée par : REMPLACANT BIOLOGISTE

